



Toulouse, le 11 février 2018

Madame la secrétaire générale du Conseil d'Etat,

Membre de la délégation du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, j'ai participé à la visite du tribunal administratif et de la cour administrative de Lyon les 7 et 8 février 2018.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail étant en charge de veiller à la santé et à la sécurité tant des magistrats que des agents de greffe dans les juridictions, je tiens à vous informer que les températures dans les différents locaux se sont pas adaptées à la période hivernale, ni même à la période estivale, la norme française AFNOR fixant la température de confort dans les bureaux entre 20° et 22 °.

Le réglage du matériel chauffage /refroidissement mal réparti dans l'immeuble contraint certains magistrats et agents à ouvrir leurs fenêtres. J'ai pu constater une température de 30° dans les étages inférieurs a contrario des températures inférieures à 15° dans les étages supérieurs.

Cette situation perdure depuis trop longtemps et avait été signalée lors du dernier passage de la délégation du CHSCT en 2014.

En conséquence et compte tenu de la situation, je me suis abstenu de toutes observations sur l'usage des chauffages électriques mis en place pour pallier ce problème en dépit de leur dangerosité et du coût pour la collectivité. Bien évidemment, ces mêmes chauffages sont remplacés l'été venu par des ventilateurs

Plusieurs audits, études ou contrôles ont été effectués sans qu'aucune solution soit retenue ou adoptée. Ces dépenses auraient peut être pu financer les travaux nécessaires. A priori, une énième étude va être lancée prochainement qui devrait enfin aboutir et dont je suivrai attentivement l'aboutissement.

Par ailleurs, l'ensemble de la délégation a constaté, dans un couloir du rez-de -chaussée, qu'un plafond en plaques métalliques présentait un grave danger pour l'ensemble du personnel et nécessitait d'engager en urgence des travaux de réfection.

Je vous remercie Madame la secrétaire générale, de l'intérêt que vous porterez à ma demande.

Patrick Fouinneteau

Délégué National FORCE OUVRIERE
« Préfectures » en charge des juridictions
administratives